

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2019/06/06/2019013387/justel>

Dossier numéro : 2019-06-06/11

Titre

6 JUIN 2019. - Arrêté du Gouvernement wallon portant diverses mesures temporaires de lutte contre la peste porcine africaine chez les sangliers

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 24-07-2020 inclus.

Source : SERVICE PUBLIC DE WALLONIE

Publication : Moniteur belge du 20-06-2019 page : 63725

Entrée en vigueur : 01-07-2019

Table des matières

Texte

[Abrogé] <ARW 2020-07-16/08, art. 19, 005; En vigueur : 16-07-2020>